

# Quand les nouvelles technologies se mettent au service de la « nouvelle orthographe »

Anne DISTER

Facultés universitaires Saint-Louis et Université de Louvain

Conseil de la langue et de la politique linguistique  
de la Communauté française de Belgique

anne.dister@uclouvain.be

## Introduction

Depuis le 6 décembre 1990, date de la publication au *Journal officiel* des Rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française, beaucoup d'encre a coulé, tant du côté des partisans que des opposants à la « nouvelle orthographe » (Goosse 1993). En vingt ans, on ne compte plus le nombre impressionnant d'articles de presse, de courriers des lecteurs ou encore de blogues qui traitent du sujet. Pourtant, dans cette pléthore de publications, ce sont toujours les mêmes arguments que l'on ne cesse de voir ressurgir (on vient de le voir encore récemment à la faveur de la publication du livre de François de Closet, *Zéro faute*, ou de l'édition 2009 du *Petit Robert*, dont la publicité était centrée principalement sur l'intégration des graphies rectifiées), et les mêmes idées reçues sur la langue et l'orthographe que mobilisent les adversaires au changement : « encore un nivèlement par le bas », « il ne faut pas réformer l'orthographe mais mieux l'enseigner », « on perd l'histoire de la langue », « c'est les difficultés de l'orthographe qui font la beauté du français », « on va vers le tout phonétique », « on ne pourra plus lire les classiques », etc., etc. S'il n'est pas question ici d'en faire le tour -- d'autres publications ont été consacrées à l'analyse de l'argumentaire (voir notamment Klinkenberg à paraître) ou à la mise en scène des représentations en matière d'orthographe chez l'homme de la rue (Muller 1999) --, nous voudrions revenir sur l'un des arguments avancés par les adversaires de la Réforme : « les rectifications de 1990 sont restées lettre morte ; elles ne sont pas utilisées ». Or, non seulement les graphies rectifiées apparaissent quotidiennement dans les écrits (Dister et Fairon 2004 pour la presse québécoise, p. ex.), mais deux outils informatiques ont contribué à favoriser leur diffusion auprès du grand public.

## 2. Deux initiatives

La première initiative dont nous voudrions parler est celle qui a été menée par la société Microsoft dans le développement de ses outils linguistiques. Il ne s'agit pas ici de faire la publicité d'une firme privée et d'un produit commercial, mais de souligner l'impact qu'une telle démarche a non seulement sur les pratiques, mais aussi sur les représentations des scripteurs.

Développé en 2005 sous la houlette du linguiste Thierry Fontenelle, le correcteur orthographique de Microsoft accepte les graphies qui relèvent des rectifications de 1990 : « A partir du moment où de plus en plus d'organes officiels en matière d'éducation insistent sur le fait que les deux types de graphies (ancienne et nouvelle) doivent être considérées comme valables, il devenait urgent de mettre à la disposition des enseignants et des étudiants un outil leur permettant de suivre ces recommandations. C'est maintenant chose faite (...) » (Fontenelle 2006 : 8)

Ainsi, depuis cette date, c'est par défaut que lors de l'installation du logiciel, les anciennes et les nouvelles graphies sont considérées comme correctes. L'utilisateur a également la possibilité de ne considérer que les anciennes graphies ou que les nouvelles comme correctes. Mais le choix par défaut est celui qui sous-tend la philosophie des rectifications : aucune des deux graphies, l'ancienne ou la nouvelle, ne peut être considérée comme fautive.

L'impact d'une telle démarche est évidemment considérable : plutôt que d'être soulignées en rouge comme étant des fautes, toutes les formes relevant des graphies rectifiées sont d'emblée considérées comme correctes.

La seconde initiative que nous voudrions mentionner est née sous l'impulsion du Service de la langue et du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Communauté française de Belgique.

Lancé en mars 2009 lors de la « Semaine de la langue », le logiciel Recto/Verso (Beaufort et al. 2009) transforme automatiquement des textes de l'ancienne vers la « nouvelle orthographe ». Conçu et développé au Centre de traitement automatique du langage de l'UCL (Cental), Recto/Verso s'inscrivait dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux rectifications orthographiques auprès du grand public, campagne qui faisait suite aux circulaires ministérielles parues à l'automne 2008 et invitant les enseignants de tous niveaux à « enseigner *prioritairement* la nouvelle orthographe ». Concrètement, durant la « Semaine de la langue », 90% des sites des quotidiens belges en ligne proposaient à leurs lecteurs une version traditionnelle du texte, version qu'ils pouvaient transformer automatiquement en « nouvelle orthographe » en cliquant sur un bouton. Les graphies rectifiées étaient surlignées en vert, et en déplaçant son curseur, le lecteur voyait apparaître une note explicative présentant la rectification introduite<sup>1</sup>. Le succès de l'opération et l'engouement des lecteurs ont été tels (1 million d'articles traités en une semaine) que certains journaux ont demandé à pouvoir prolonger l'action.

L'enjeu était double : d'une part, la diffusion des graphies rectifiées auprès du grand public, via la presse qui était sensibilisée à la question et, d'autre part, une dimension pédagogique avec l'explicitation des règles en jeu dans les rectifications.

Actuellement, le logiciel est disponible en ligne (<http://www.uclouvain.be/recto-verso>), et le scripteur peut lui-même introduire un texte en ancienne orthographe et le transformer automatiquement en une version qui tient compte des graphies rectifiées. Gratuitement, Recto/Verso offre ainsi une réponse concrète aux demandes des citoyens en matière de nouvelle orthographe et d'apprentissage de celle-ci.

## Conclusions

---

<sup>1</sup> Les notices explicatives sont en référence à la plaquette informative *7 Règles pour nous simplifier l'orthographe* conçue par la Commission orthographe du Conseil de la langue et publiée à 300.000 exemplaires. Elle a été largement ée diffusée dans les écoles suite aux circulaires demandant d'enseigner prioritairement la nouvelle orthographe.

Les 7 Règles concernent les points suivants : 1) le pluriel des noms composés, 2) l'utilisation du trait d'union dans les numéraux composés, 3) la rectification d'un certain nombre d'accents, visant à rendre la forme graphique du mot conforme à sa prononciation, 4) la suppression de l'accent circonflexe sur le *i* et le *u*, 5) le tréma, qui est ajouté ou déplacé conformément à la prononciation, 6) la graphie des mots empruntés, notamment leur pluriel, 7) le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif.

Fortement décriées, objet d'une désinformation constante, les Rectifications de 1990 s'imposent pourtant indéniablement dans les pratiques des scripteurs. Si les prises de décisions officielles sont essentielles, seules, elles ne suffisent pas.

En effet, si l'on veut qu'elle soit efficace, toute prise de décision en matière de politique linguistique doit être suivie d'une information auprès du grand public, mais aussi de l'adoption des nouvelles pratiques par des instances, des personnes, des organismes, des institutions en vue, qui font office d'autorité en matière linguistique. Les deux initiatives que nous avons présentées, avec la légitimité qui les sous-tend, nous semblent à même de modifier les pratiques et les représentations des scripteurs en matière d'orthographe du français.

### Références bibliographiques

Beaufort Richard, Dister Anne, Fairon Cédric, Naets Hubert et Macé Kévin (2009). « Recto/Verso. Un système de conversion automatique ancienne/nouvelle orthographe à visée linguistique et didactique », *Actes de TALN 09*, Senlis.

[http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN\\_89.pdf](http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN_89.pdf)

Closet François de (2009). *Zéro faute. L'orthographe, une passion française*, Editions Mille et une nuits.

Dister Anne et Fairon Cédric (2004). « Extension des ressources lexicales grâce à un corpus dynamique », *Lexicometrica* : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/>

Fontenelle Thierry (2006). « Les nouveaux outils de correction linguistique de Microsoft ». In P. Mertens, C. Fairon, A. Dister et G. Purnelle (Eds), *Le poids des mots. Actes de la 13e conférence sur le traitement automatique des langues naturelles (TALN'06)*, vol. 1, pp. 3-19, Presses Universitaires de Louvain.

Goosse André (1993). *La « Nouvelle » Orthographe*. Exposé et commentaires, Duculot.

Groupe Ro (2011), *Faut-il réformer l'orthographe ? Craintes et attentes des usagers*, dans *Français et Société* 16, Service de la langue française / Duculot, Bruxelles.

Groupe Ro (2011), *Faut-il réformer l'orthographe ? Craintes et attentes des usagers*, dans *Français et Société* 16, Service de la langue française / Duculot, Bruxelles.

Klinkenberg Jean-Marie (à paraître). « L'hydre de la réforme. Images sociales de l'orthographe et politique linguistique », *Actes du colloque 20e anniversaire des Rectifications de l'orthographe de 1990 : enseignement, recherche et réforme, quelles convergences ?*

Muller Charles (1999). *Monsieur Duquesne et l'orthographe. Petite chronique française 1988-1998*. CILF.

*Rectifications de l'orthographe* (6 décembre 1990). In *Journal officiel, Documents administratifs*.

*7 règles pour nous simplifier l'orthographe* (2008), Service de la langue de la Communauté française de Belgique et Commission orthographe du Conseil de la langue et de la politique linguistique.